

LE PETIT FORGEOIS

MAGAZINE MUNICIPAL

No **10**
JUILLET >
OCTOBRE
2023

À LA UNE

Budget 2023

ZOOM SUR...

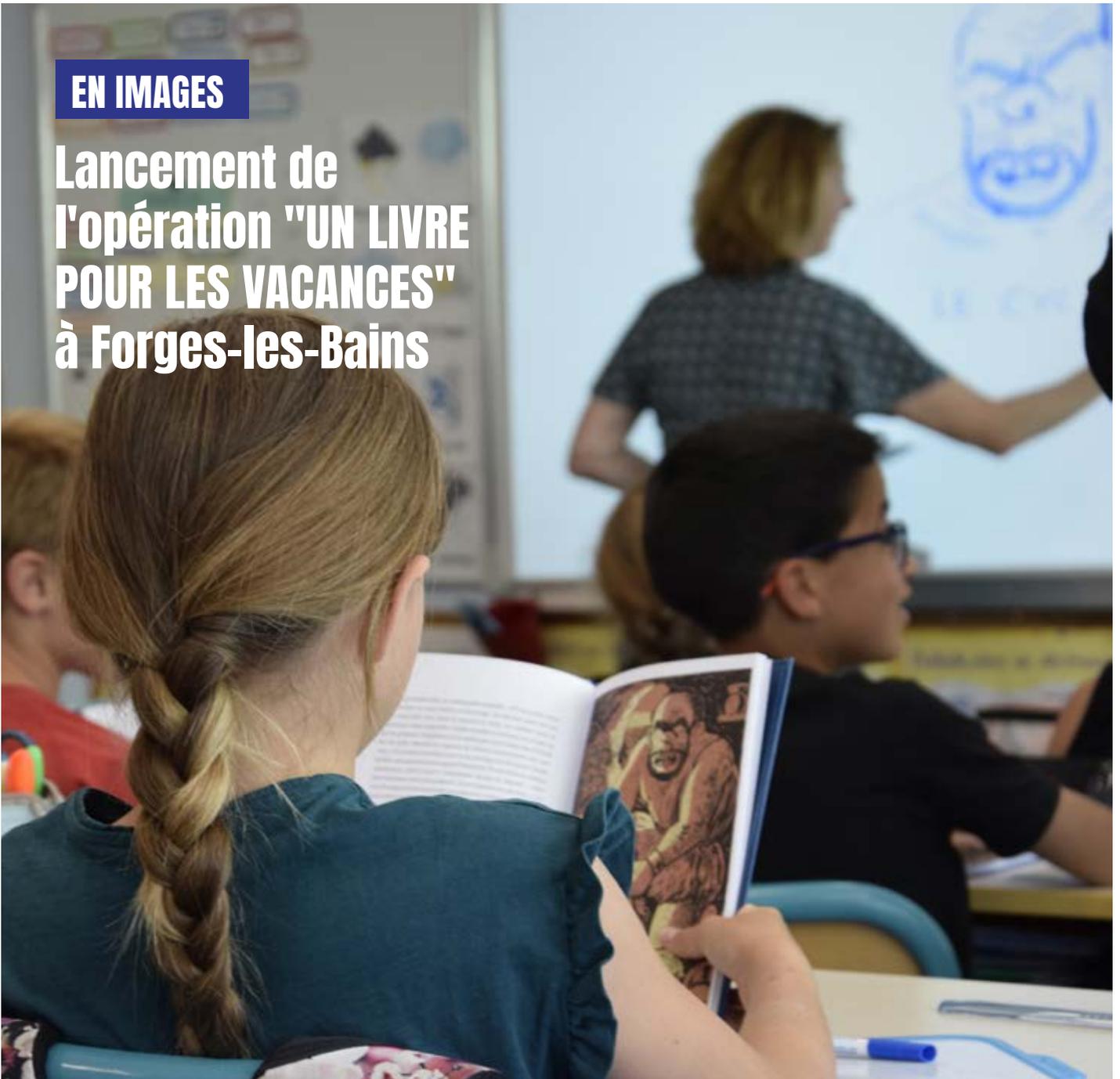
Le service à la
population

FOCUS

L'agenda de la rentrée

EN IMAGES

Lancement de
l'opération "UN LIVRE
POUR LES VACANCES"
à Forges-les-Bains



ÉDITO



Visite du Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, monsieur Pap Ndiaye, le 16 juin 2023, dans le cadre de l'opération "un livre pour les vacances".

Chères Forgeoises, chers Forgeois,

Nous voilà déjà en juillet et je tiens à tous vous souhaiter un bon repos estival, en famille ou entre amis.

C'est aussi la fin de l'année scolaire, et nos jeunes ont également bien mérité une pause estivale, avant de découvrir à la rentrée une nouvelle classe, un nouveau cycle d'études et même la vie active pour une partie d'entre eux.

Année scolaire 2022-2023, riche d'événements à Forges-les-Bains.

Début avril, j'ai eu le plaisir d'inaugurer les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école maternelle lancés en juillet 2022 et l'été 2023 sera de nouveau studieux : outre des travaux de peinture à la maternelle, c'est la première tranche du chantier de rénovation et d'agrandissement de l'école primaire qui débute confirmant la priorité donnée aux écoles par notre majorité municipale et l'engagement budgétaire, sans équivalent depuis bien des années, consenti par toute notre communauté villageoise en direction de nos enfants.

Un autre engagement que je tiens à souligner est celui des associations forgeoises qui sont intervenues au cours de l'année scolaire pour sensibiliser nos enfants à la pratique sportive, à la protection de l'environnement ou encore aux chiens guides, un programme varié et riche d'enseignements. Et en tant que maman de trois enfants qui ont fréquenté les bancs des écoles Jean de

La Fontaine et du Petit Muce il y a déjà longtemps, j'ai été particulièrement heureuse de voir revivre cette année la fête des écoles sous l'impulsion des parents d'élèves.

Et parce que sans imprévu la vie aurait moins de sel, cette année aura été jalonnée de quelques surprises, la moindre n'étant pas la visite le 16 juin du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, monsieur Pap Ndiaye, venu remettre à nos élèves de CM2, le livre l'Odyssée d'Homère. Visite que nous avons, avec madame Grange, organisée en deux jours, en liaison avec le cabinet du ministre et sous le sceau de la confidentialité. Je tiens à féliciter la directrice madame Grange, mesdames Lafite et Leinen, ainsi que toute l'équipe enseignante (avec une pensée spéciale pour madame Michon à qui je souhaite une belle retraite), c'est leur travail et leur implication quotidienne auprès des petits Forgeois qui sont reconnus au travers de cette visite. Cette dernière a été aussi l'occasion pour Philippe Vergnieux, adjoint aux travaux et moi-même, d'appuyer en direct notre demande de subventions pour le chantier de l'école élémentaire (qui débute par la création de la douzième classe dès cet été) avec le soutien du Préfet et du Sous-Préfet également présents.

Pour conclure, je voudrais souligner l'engagement des agents municipaux de l'entretien, du périscolaire, des services techniques qui oeuvrent également au quotidien au profit des écoles, souvent dans l'ombre bien qu'en première ligne : merci à eux.

Passez un bel été !

Séverine Martin
Maire de Forges-les-Bains



Retrouvez toute l'actualité
de la commune sur
www.forges-les-bains.fr



SOMMAIRE



8

À LA UNE
BUDGET 2023



13

ACTUALITÉS
LA COMMUNE RECRUTE
DES ANIMATEURS



18

ZOOM SUR
LE SERVICE À LA
POPULATION ET
L'ÉTAT CIVIL



22

FOCUS SUR
AGENDA DE LA RENTRÉE



26

SÉCURITÉ
MISE EN PLACE DE LA
VIDÉO PROTECTION

Et aussi

4	RETOUR EN IMAGES
12	LA PAROLE AUX FORGEOIS
13	ACTUALITÉS
24	TRAVAUX
25	JEUNESSE
26	SÉCURITÉ
27	TERRITOIRE
28	VIE ÉCONOMIQUE
30	VIE ASSOCIATIVE
31/32	TRIBUNES
33	CARNET
34	AGENDA

LE PETIT FORGEOIS

est réalisé par le service communication de la mairie | communication@forges-les-bains.fr

Directeur de la publication : Séverine Martin | Rédactrice en chef : Irène Corvest

Rédaction et conception graphique : Service communication, Margaux Maroussie

Crédits photos : photothèque municipale, Pexels, Freepik, associations

Impression : Desbouis Gresil : 1 850 exemplaires | ISSN : 2802-3994

Mairie de Forges-les-Bains - 9 rue du Docteur Babin 91470 Forges-les-Bains

Tél. : 01 64 91 03 29



Certifié PEFC

Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources
contrôlées.

pefc-france.org



VACANCES SCOLAIRES - MARS
ACTIVITÉS
INTERGÉNÉRATIONNELLES
À L'ESCAPADE

Pendant les vacances, les enfants, parents et seniors se sont retrouvés le temps d'un atelier peinture sur et avec des éléments d'hiver.



15 AVRIL
CONCERT WOMEN

La commune a eu le plaisir d'accueillir la société musicale de dourdan qui a présenté son concert jazz et pop intitulé Women. Un très beau moment musical !



8 MAI
COMMÉMORATION
DE LA VICTOIRE DU
8 MAI 1945

Une cérémonie pour faire perdurer le devoir de mémoire.

Retrouvez toutes les photos des derniers événements sur le site de la commune

> Scannez le QR CODE



E
ima





17 MARS

FÊTE DE LA SAINT PATRICK

Beau succès pour cette nouvelle édition de la Saint-Patrick avec les concerts de l'Académie de Musiques Modernes avec des musiques irlandaises puis en deuxième partie, avec le groupe de rock Carbone.



1^{er} avril

INAUGURATION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Visite de l'école en présence de M. le Sous-Préfet, Alexander Grimaud, des sénateurs, Mme Jocelyne Guidez, Mme Laure Darcos, M. Jean-Raymond Hugonet, M. Vincent Delayahe, de Mme Dany Boyer, conseillère départementale de l'Essonne et présidente de la CCPL, de l'inspecteur d'académie M. Hodges, de Mme Huot Marchand, maire de Gometz-la-Ville et M. Delaître, maire de Pecqueuse, des architectes et entreprises ayant réalisé les travaux mais aussi des parents d'élèves et représentants des parents d'élèves, des élus du conseil municipal, du conseil municipal des jeunes et du conseil des sages.

Prochaine étape : les travaux de l'école élémentaire !



**N
iges**



AVRIL 2023

LES AMICULTEURS À L'ÉCOLE

L'association forgeoise "Les Amiculteurs" est intervenue les 14 et 18 avril dans les écoles pour proposer une animation autour de l'observation des abeilles dans la ruchette vitrée de la mairie. Les élèves ont ainsi découvert la composition d'une ruche, la vie des abeilles et leurs productions à l'aide d'images et de vidéos. Et pour finir, dégustation de miel pour les petits gourmands !



3 JUIN

MARCHÉ SPÉCIAL FÊTE DES MÈRES

en présence de nombreux commerçants et de jolies idées cadeaux !





11 JUIN
REPAS DANSANT

Les seniors ont profité d'une journée spéciale organisée pour eux par la commune : un repas suivi d'un après-midi dansant pour profiter d'un agréable moment tous ensemble. Un grand merci à Juliette de Smet pour le prêt de plantes.



EN
images

JUIN/JUILLET 2023



11 JUIN
MARCHÉ DE
PRODUCTEURS & ARTISANS

L'association Vallée de cœur a organisé avec la commune un marché de producteurs et d'artisans en plein cœur du parc des Thermes. Plus de 25 exposants étaient présents !



1^{er} JUILLET
COURSE CYCLISTE

Dans le cadre de la fête des Thermes, l'US METRO a organisé, en collaboration avec la commune, le grand prix cycliste des Thermes, catégorie cadets et minimes.



16 JUIN

VISITE DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Monsieur Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, est venu rendre visite aux élèves de CM2 de l'école élémentaire du Petit Muce dans le cadre du lancement de l'opération **"un livre pour les vacances"**. L'Odyssee d'Homère, adaptée par Murielle Szac et illustrée par Catel a été distribuée à tous les enfants qui ont pu échanger sur l'histoire de cet ouvrage avec l'autrice et l'illustratrice. Mme le maire et M. Vergnieux, maire adjoint aux travaux, ont ainsi pu présenter les projets de travaux prévus pour l'école élémentaire en présence de M. le Préfet, Bertrand Gaume, M. le Sous-Préfet, Alexander Grimaud, de Mme la députée, Marie-Pierre Rixain, de Mme Dany Boyer et M. Paolo de Carvalho,

conseillers départementaux de l'Essonne, de M. Jérôme Bourne Brandhu, directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Essonne ainsi que des représentants de l'Académie de Versailles, Mme Charline Avenel, rectrice et M. Hodges, inspecteur d'académie. **Merci à mme Grange, directrice de l'école élémentaire du Petit Muce et aux institutrices, notamment mesdames Lafite et Leinen pour leur accueil.**



Crédit photographique : Gregory Lerouvillois

1^{er} JUILLET FÊTE DES THERMES

Nouveau succès pour la fête des Thermes 2023 avec des Forgeois de plus en plus nombreux chaque année.

Un grand merci à tous les organisateurs, bénévoles, restaurateurs et à tous pour votre présence ! Rendez-vous l'année prochaine...





Budget 2023

Approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal du 5 avril, le budget prévisionnel 2023 se présente en hausse sensible en regard du précédent (+11,7 %) à 9 662 053 €.

Une fois n'est pas coutume, les variations les plus fortes se retrouvent à la section de fonctionnement (+15,4%), sous l'effet des tensions inflationnistes. Pour autant, l'effort d'investissement se maintient à un niveau élevé avec nombre de réalisations concrètes.



> CHIFFRES CLÉS

9 662 053 €
BUDGET
TOTAL EN 2023

6 414 921 €
FONCTIONNEMENT

+

3 247 132 €
INVESTISSEMENT

Budget de fonctionnement :



CHARGES DE PERSONNEL **37,6%**
2 413 030 €



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL **22,5%**
1 441 276 €



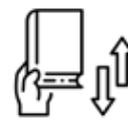
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES **3,2%**
204 371 €



AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS **2,7%**
170 158 €



ATTÉNUATIONS DE PRODUITS **1,1%**
68 387 €



CHARGES FINANCIÈRES **0,7%**
45 739 €



DÉPENSES IMPRÉVUES **0,3%**
22 000 €



D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

- 50,9%** Impôts et taxes (3 267 343 €)
- 19,5%** Dotations, subventions et participations (1 253 942 €)
- 6,6%** Produits de gestion courante (422 590 €)
- 0,6%** Atténuations de charges (40 000 €)
- 0,6%** Autres produits de gestion courante (36 050 €)
- 0,4%** Opérations d'ordre (27 000 €)
- 21,3 %** Report du résultat (1 365 994 €)

FONCTIONNEMENT

La section s'élève à 6 414 921 €, en hausse de 15,4 %, une variation élevée en partie due à un report à nouveau en hausse d'un peu plus de 500 k€ d'un an sur l'autre, mais aussi aux hausses de prix qui affectent tous les pans de l'économie.

Les grandes lignes des dépenses s'inscrivent comme suit :

- **les charges de personnel** gonflent de 12,9 %, reflétant en année pleine les revalorisations antérieures du Smic, qui se poursuivent en 2023, et du point d'indice, mais aussi les glissements catégoriels et l'embauche de deux agents supplémentaires.
- représentatives de la vie quotidienne de la commune, **les charges à caractère général** affichent un recul de quelques fractions (mais une hausse sensible par rapport au réalisé 2022) en partie en trompe-l'œil : le coût du transport scolaire diminue nettement à la suite d'un remodelage des circuits par la Savac et plusieurs travaux de voirie sont comptabilisés en investissement. De façon contre-intuitive, le budget réservé à l'énergie diminue légèrement : nous avons surestimé le choc énergétique l'an passé et sous-estimé nos efforts d'économies. L'entretien des bâtiments sera moins coûteux après les remises à niveau récentes. L'animation bénéficie encore en 2023 d'une dotation en hausse notable (+18 %).
- **les autres charges de gestion courante** (subventions diverses, indemnités des élus, etc.) reculent sous l'effet d'un abandon exceptionnel de créance par la CCPL.
- **les dotations aux amortissements et provisions** sont en repli de 10 %.
- **les atténuations de produits**, en pratique la contribution à la péréquation intercommunale, baissent du fait d'un changement de calcul favorable aux communes par la CCPL.
- **les charges financières** (paiement des intérêts) désormais modestes avec 0,7 % des dépenses totales s'estompent avec l'allègement de la dette.
- **aucune charge exceptionnelle** n'a été notifiée et la commune conserve un volant de 22 k€ en cas d'imprévus.

AU TITRE DES RECETTES :

- le poste principal demeure largement **les impôts et taxes**, en augmentation de 7,7 % malgré le strict plafonnement de la fiscalité communale. La taxe foncière, dont la base cadastrale est relevée de 7,1 % par les pouvoirs publics, progresse de 7,7 % du fait de l'accroissement du nombre de propriétaires. Le produit des droits de mutation, qui subissent un changement de nomenclature, est attendu en déclin marginal. Les compensations de la réforme de la taxe professionnelle sont inchangées à l'instar des dernières années. Le produit de la taxe sur l'électricité augmente, reflétant l'extension de l'usage et du prix du kwh.
- **les dotations et participations** avancement de 5,2 %. Il faut noter, après une décennie de baisse constante, un frémissement à la hausse de la dotation générale de fonctionnement (DGF). La dotation de solidarité rurale (DSR) augmente dans la même proportion que l'ensemble. Les subventions de la CCPL s'accroissent fortement sous l'effet de la révision du calcul des fonds de concours et des versements retardés de ceux-ci ainsi que du concours aux centres de loisirs pour enfants au titre de 2022. Les participations de la région rétrécissent logiquement avec le coût du transport scolaire. La redevance d'ECT pour l'exploitation de la carrière de Bajolet, qui représente un tiers de ce chapitre, figure pour la dernière année ; elle manquera lourdement à nos budgets futurs.
- **les produits de gestion courante** sont prévus en hausse de 8,4 %, en majorité sous l'effet des services périscolaires : Forges accueille davantage d'enfants et le coût de la restauration a subi un relèvement conséquent.
- Les prestations aux communes avoisinantes, concessions et redevances sont programmées stables, sauf celles sur les loisirs du fait d'une offre accrue lors des fêtes et manifestations diverses.
- **les atténuations de charges**, assez stables dans le temps mais espérées en baisse d'un cinquième, sont constituées pour l'essentiel des remboursements sur rémunération des agents (maladie, maternité, etc.).
- **les autres produits de gestion courante** sont les loyers des immeubles.
- **les opérations d'ordre** estiment le gain sur les coûts des travaux réalisés par les agents de la commune.
- enfin, **les recettes** sont gonflées du report net, après virement vers la section d'investissement, issu de la gestion de l'exercice précédent, soit 1 366 k€ pour cette année.

➤ De l'exécution de l'exercice selon ses anticipations, la commune espère retirer un excédent d'exploitation proche de 2 millions d'euros, soit environ 30% du budget, afin de les affecter aux importants investissements des trois années à venir. Toutefois, la persistance des tensions inflationnistes au-delà des attentes serait de nature à fragiliser cette prévision.

Budget investissement

La commune dispose de ressources significatives issues de son excédent d'exploitation auquel s'ajoute la couverture du besoin de financement du compte 2022, soit au total plus de 2,3 millions €. Elle peut mobiliser à tout moment et jusqu'en mars 2024 - cette date correspondant plus ou moins aux premières factures des travaux de l'école élémentaire - un emprunt de 1,5 million € à un taux très faible. Notre capacité de financement immédiate est donc confortable.

Le mur d'investissement à venir pour la rénovation de l'école du Petit Muce mobilisera bien au-delà de ces montants, mais le financement en sera facilité par un contrat de partenariat avec le département.

Au-delà, Forges recherchera des dotations et subventions diverses, notamment au travers de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et des subsides du Fonds vert, nouvellement créé par l'Etat pour accompagner la transition énergétique à laquelle la commune consacre de nombreux efforts.

Par ailleurs, la gestion communale continuera à générer des excédents permettant d'engager de nouveaux investissements, cependant la disparition de la contribution d'ECT dès l'an prochain en réduira inévitablement le montant.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

PRÉVUS PAR LA COMMUNE

pour l'année 2023

Après la rénovation et l'agrandissement de l'école maternelle, effectués en grande partie dans les délais prévus entre l'été dernier et les vacances de février - il subsiste quelques travaux de rafraîchissement intérieurs pour les sols et les peintures des parties anciennes - et dont la facture globale aura dépassé le million d'euros, **place au chantier de l'école élémentaire qui débute en 2023 !**

Ce chantier, le plus important de la mandature et qui s'étalera sur trois ans, reprend les mêmes objectifs : **rénovation, accroissement de la capacité d'accueil (notamment la création de trois nouvelles classes), auxquels s'ajoute une ambitieuse remise à niveau énergétique pour ce bâtiment construit peu avant le premier choc pétrolier de 1973.**

Les coûts d'étude pour la maîtrise d'œuvre sont inscrits au budget, de même que la rénovation énergétique, pour un montant proche de 700 k€ dès cette année.

Le budget supporte encore cependant beaucoup des coûts de la maternelle car, si les travaux sont achevés, la plupart des factures ont été présentées en début d'année.

LES AUTRES TRAVAUX DE L'EXERCICE INCLUENT :

- la poursuite de l'équipement en leds de l'éclairage public (lampes et candélabres) et du gymnase ;
- la réfection de plusieurs voies ou trottoirs, en particulier rue et route de Launay ainsi qu'à Malassis où un terrain a été acquis en vue de réaliser un parking public ;
- la mise en œuvre de la vidéoprotection, pour laquelle les subventions recherchées ont réduit le coût de 45 % ;
- la transformation partielle à l'étage de la salle polyvalente afin de créer un logement ;
- le remplacement de plusieurs fours (restauration scolaire) et d'une chaudière (thermes) ;
- l'équipement en matériel informatique et de sonorisation, etc.



Lancement des travaux de rénovation de l'école élémentaire



Poursuite du programme de rénovation de l'éclairage public



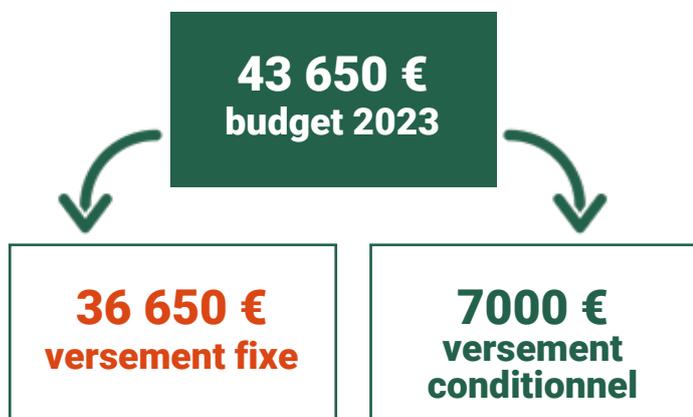
Réfection de voiries



Mise en œuvre de la vidéo protection



LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS



Les subventions aux associations permettent d'apporter un soutien financier aux activités d'intérêt public local pour Forges-les-Bains. Il s'agit soit de subventions de fonctionnement, soit de subventions d'équipement pour le financement de biens durables et de travaux. Ce sont les associations qui lancent, définissent et mettent en œuvre les actions, projets ou activités. Une subvention n'est jamais attribuée spontanément. Il appartient donc à l'association, et à elle seule, d'en faire la demande sur présentation d'un dossier.

LE VERSEMENT CONDITIONNEL DE SUBVENTION

Au cours de l'année, des subventions seront versées aux associations qui réaliseront un projet, en plus du versement fixe.

	BUDGET 2022	BUDGET 2023 PROPOSITIONS	VERSEMENT FIXE	VERSEMENT CONDITIONNEL	BUDGET 2023 VOTÉ
A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)	2 000 €	2 000 €	2 000 €		2 000 €
Académie de Musiques Modernes	700 €	1 700 €	- €	1 700 €	1 700 €
ADAPEI 91	- €	- €	- €		- €
AJSP (Jeunes Sapeurs Pompiers de Limours)	150 €	150 €	150 €		150 €
Association des Anciens Combattants	100 €	100 €	100 €		100 €
Association sportive du golf	150 €	500 €	- €	500 €	500 €
Boule Amicale de Malassis	350 €	350 €	350 €		350 €
Boule Forgeoise	350 €	350 €	350 €		350 €
Carrefour des solidarités	1 800 €	2 000 €	2 000 €		2 000 €
Compagnie âme d'enfant	200 €	- €	- €		- €
Coup de pouce	3 300 €	- €	- €		- €
Croix-Rouge du canton de Limours	200 €	200 €	200 €		200 €
Danaya	200 €	- €	- €		- €
Entente du pays de Limours	3 000 €	2 500 €	2 000 €	500 €	2 500 €
Etosha	3 000 €	2 100 €	500 €	1 600 €	2 100 €
FC Forgeois	700 €	1 000 €	1 000 €		1 000 €
FOC section judo	6 000 €	6 000 €	4 300 €	1 700 €	6 000 €
Forges en transition	700 €	1 000 €	700 €	300 €	1 000 €
Incroyables Forgeois	500 €	700 €	500 €	200 €	700 €
L'autre bureau	750 €	- €	- €		- €
Les amiculteurs	550 €	600 €	600 €		600 €
Les archers du Hurepoix	1 250 €	1 150 €	650 €	500 €	1 150 €
Les bout'choux de Forges	- €	400 €	400 €		400 €
Les oisillons Boulay-les-Troux	693,00 €	- €	- €		- €
Maison de la Culture et des Loisirs	22 000 €	18 000 €	18 000 €		18 000 €
Matoux Forges	600 €	700 €	700 €		700 €
Ouest Essonne Athlétisme	750 €	750 €	750 €		750 €
RSRL (Retraite Sportive Région de Limours)	470 €	200 €	200 €		200 €
Secours populaire	300 €	- €	- €		- €
Souvenir Français	100 €	100 €	100 €		1 00 €
Tennis-club de Forges	1 000 €	1 000 €	1 000 €		1 000 €
Union Nationale des combattants	100 €	- €	100 €		1 00 €

La parole aux Forgeois !



6 MAI 2023

Question : Bonjour. Depuis une semaine un agriculteur du côté de Pivot utilise un système sonore pour éloigner les oiseaux. Cela se traduit par des détonations toutes les cinq minutes de 7h à 19h, week-end compris. C'est insupportable ! Si un particulier faisait le dixième de ça la police interviendrait immédiatement. J'ai appelé la gendarmerie de Limours qui m'a dit que seul un arrêté de la mairie pouvait l'empêcher. Et si on ne peut l'interdire, l'arrêter au moins les week-ends. J'ai peur que ne rien faire encourage ces pratiques à l'avenir. Merci

22 MAI 2023

Question : De nombreux corbeaux/corneilles se sont installés dans les arbres et le bruit est assourdissant et nuisible au quotidien. Pouvez-vous faire le nécessaire pour les chasser. En parlant avec nos voisins, ils ont le même ressenti. Merci.

AVRIL 2023

Question : Bonjour, pouvez-vous m'expliquer pourquoi cette poubelle que j'utilise depuis plusieurs années pour les déchets verts a été déclarée « non conforme » par les agents de collecte et n'a donc pas été vidée ?

Réponse : Bonjour, nous avons contacté le SIREDOM. La couleur du couvercle de votre bac n'est pas conforme. Il est conseillé de le peindre en vert. Vous pouvez également leur demander gratuitement une étiquette « végétaux ».



MARS 2023

Question : Bonjour, la population du Chardonnet a augmenté, et cela s'accompagne par une augmentation de canidés. Afin d'inciter les propriétaires de chiens à ramasser les déjections de leur animal de compagnie, serait-il possible d'installer des distributeurs de « sacs à crottes » et d'installer une poubelle supplémentaire à l'angle de la rue de la Ferme et de la rue de Bellevue ? D'avance je vous remercie de prendre en compte ma demande.

Réponse : Bonjour, la commune ne prévoit pas d'installer de sacs à déjections canines à Forges-les-Bains. Au-delà des contraintes financières, nous en appelons au civisme des propriétaires de chiens : chaque propriétaire a le devoir de ramasser les déjections de son animal et à charge pour lui de s'équiper. Nous avons pour cela communiqué une information dans le dernier magazine : Petit Forgeois de février/mars 2023 et des affiches vont être installées très prochainement dans les

massifs de la commune. Une communication sur les réseaux est également prévue afin de rappeler les règles de civisme et la verbalisation en cas de non-respect de l'interdiction.

Concernant la poubelle supplémentaire, je vous informe que le service technique a bien pris en compte votre demande. Une poubelle sera installée prochainement.

Réponse :

Les agriculteurs « désarmés » face au fléau des corbeaux

Pourquoi les agriculteurs utilisent des canons effaroucheurs ?

A Forges-les-Bains, comme dans de nombreuses communes rurales, les corbeaux et pigeons ravagent les plantations dans les champs. Un vrai fléau pour les agriculteurs qui se disent impuissants face au manque de solution et qui constatent des pertes conséquentes d'année en année.

Au printemps, après les semis et au moment de la levée des graines, l'arrivée des corbeaux dans les cultures est particulièrement virulente. Nous avons interrogé un agriculteur de Forges-les-Bains afin de comprendre : « *Les corbeaux mangent tout à partir du moment où l'on sème dans les champs. Dès que les plantations commencent à germer, ils se jettent dessus et ça ne s'arrête plus, au fur et à mesure que les plants se développent ils continuent à se nourrir. Aujourd'hui le corbeau est devenu un nuisible qui va détruire nos cultures jusqu'à 100%.* »

Les agriculteurs soulèvent l'interdiction depuis quelques années de certains enrobages de semences qui servaient jusqu'à présent de répulsif. Désormais interdits à la vente, ils doivent trouver des solutions pour les effrayer et les éloigner des champs.

Les canons effaroucheurs que vous avez certainement entendu à Forges-les-Bains ont été mis en place par plusieurs agriculteurs : « *Cette année, nous avons mis en place une campagne d'effarouchement avec des coups de canons qui font fuir les corbeaux, même s'ils reviennent au bout de 5 minutes ! Avec cette solution, on ne fait que limiter les dégâts, mais il faut réguler pour que l'équilibre ne soit pas rompu. Le corbeau, c'est un prédateur de nos cultures. Si on ne maîtrise pas la population de ces volatiles, la situation peut devenir grave.* »

Chaque année, c'est plusieurs milliers d'euros en jeu sur les exploitations. « *J'ai perdu 30 000 € l'année dernière ! L'enjeu économique est énorme.* »

Les canons sont utilisés la journée, au printemps et jusqu'à la mi-juin pour protéger les plantations les plus attaquées : blé, maïs, tournesol.





SERVICES PUBLICS

Horaires d'été des services municipaux

Pendant les vacances d'été, les horaires de certains services municipaux s'adaptent :

➤ **La mairie** : fermeture les samedis à compter du 15 juillet jusqu'au samedi 19 août inclus.

➤ **Le bureau de poste** : fermeture du 14 juillet au 17 juillet et du 7 août au 28 août.

➤ **L'escapade culturelle** : fermeture du 29 juillet au 20 août inclus.

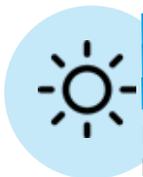
Horaires pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

➤ **L'accueil de loisirs** : fermeture du 22 juillet au 20 août inclus.

➤ **Le bureau périscolaire** : fermeture du 22 juillet au 20 août inclus.

Ouverture du parc des Thermes :

de 9h à 19h (horaires d'été)



HORAIRES ADAPTÉS POUR LES AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE

En période de forte chaleur, les agents du service technique adaptent leur temps de travail. Vous pourrez donc apercevoir les agents des espaces verts dès 6h du matin en semaine.

SCOLARITÉ

Rentrée scolaire

La rentrée des classes aura lieu le **lundi 4 septembre 2023** pour tous les écoliers de Forges.



Au quotidien, les inscriptions à l'accueil périscolaire du matin et du soir, au service de transport, au restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs se font directement en ligne via le portail famille. Pour la rentrée 2023, un document à compléter vous a été transmis afin d'enregistrer vos demandes pour l'année prochaine.

Si vous n'avez pas reçu le document, merci de vous rapprocher du service périscolaire par mail à periscolaire@forges-les-bains.fr

➤ **Pour vous connecter, rendez-vous sur www.forges-les-bains.fr/portail-famille/ avec vos identifiants.**

EMPLOI

La commune recrute des animateurs pour les temps périscolaires

La mairie recrute des animateurs-rices pour intervenir auprès des enfants des écoles maternelles et élémentaires à l'occasion de leurs loisirs et des temps périscolaires.

➤ Être animateur/rice c'est assurer l'encadrement et l'animation dans une école entre ou après les heures d'enseignement et durant les vacances, sous la responsabilité d'un responsable éducatif et au sein d'une équipe d'animation.

➤ Horaires en période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h45, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 19h.

Les heures restantes sont à convenir selon les disponibilités. Contrat pouvant aller de 3h/semaine à 26 heures/semaine. Envoyez votre CV et lettre de motivation à mairie@forges-les-bains.fr

➤ **Pour en savoir plus, consultez la page emploi du site internet de la commune, forges-les-bains.fr**



JEUNESSE

Le club des jeunes (CDJ) est ouvert pendant les vacances d'été

Le CDJ accueille les jeunes de 11 à 17 ans au Parc des Thermes, pendant les vacances du 10 au 21 juillet. Retrouvez le programme des activités proposées sur le site internet www.forges-les-bains.fr

Au mois de juillet, les jeunes se préparant à l'entrée au collège sont les bienvenus au club ! Les futurs 6^e pourront participer à toutes les activités (hors sorties et soirées). Le club est fermé au mois d'août.

➤ Club des jeunes

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30

(les horaires peuvent être adaptés selon le programme d'animation)

Tél : 01 64 91 30 07 (jusqu'au 7 juillet)

et 01 64 91 57 62 (pendant les vacances).

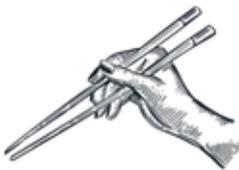
Mail : servicejeunesse@forges-les-bains.fr



ACTUALITÉS

COMMERCES

Home Sweet Bowls est de retour à Forges avec un food-truck !



Eve et Sébastien n'étaient plus présents le lundi à Forges pour les livraisons de vos plats en raison de l'ouverture d'un restaurant à Courtaboeuf. Depuis le 5 juin, Home Sweet Bowls fait son grand retour avec un nouveau camion food-truck !

Vous pourrez les retrouver tous les lundis de 18h30 à 21h, sur la place du marché. Au menu : poké bowls, bô-bun, nems, gyozas, panna cotta, brownie... retrouvez le menu complet sur forges-les-bains.fr et sur la page facebook de Home Sweet Bowls. Vous pouvez réserver vos plats à l'avance en contactant Eve par téléphone au 07 83 09 96 37.

Nouveau sur le marché !

Les délices de Pupuce

Brioches, cannelés, biscuits secs, pains d'épices, tartelettes caramel cacahuètes ou noix, cakes, quatre quart, financiers, cookies... les gourmandises des Délices de Pupuce se sont installées sur le marché de Forges-les-Bains !

Nathalie dite Pupuce sera désormais présente régulièrement le samedi matin pour vous proposer un large choix de viennoiseries, pâtisseries, biscuits, chocolats ou encore guimauves selon les saisons. Des produits de qualité aux goûts incomparables. Vous pourrez également passer commande pour vos repas d'entreprise, petit déjeuners, anniversaires, baptême, mariage... (pièce montée, number cake, entremets...)

N'hésitez à venir la rencontrer et à prendre contact.

➤ [Facebook/Instagram](#) : *les délices de pupuce*



Les pâtisseries de Guillaume

Guillaume est un jeune pâtissier et chocolatier en dernière année d'apprentissage. Il sera désormais présent sur le marché une fois par mois environ, en fonction de ses disponibilités et vous proposera de magnifiques et gourmandes pâtisseries.

Vous pourrez également passer commande directement sur place pour vos gâteaux.

➤ Contactez Guillaume au 07 89 24 36 30
g.brongiartpro@gmail.com



SPORT

Cet été, les terrains de tennis sont ouverts à tous !

Le Tennis Club de Forges-les-Bains propose à tous les joueurs et joueuses de jouer sur les terrains extérieurs jusqu'à fin août. Adhésion pour 60 euros (tarif adulte) ou 40 euros (enfants et jeunes). Règlement par chèque à l'ordre du TCF.

➤ Renseignements et inscriptions : tcforgeslesbains@gmail.com et auprès de Sophie de Suzzoni au 06 26 65 70 05.

➤ Fiche d'inscription à télécharger sur www.forges-les-bains.fr



NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue à Forges-les-Bains !

Afin de faciliter l'intégration des nouveaux habitants et leur faire découvrir la commune, la municipalité proposera un événement d'accueil des nouveaux habitants, le dimanche 17 septembre à 17h30, à la maison des associations (38 rue de Vaux). Cette matinée sera l'occasion de rencontrer d'autres résidents récemment installés, d'échanger des expériences et tisser des liens précieux.

Pour la municipalité, l'objectif sera de faire une présentation des services publics et des équipements présents à Forges-les-Bains.

Un moment convivial et chaleureux auquel les nouveaux habitants sont conviés, ainsi que tous les Forgeois qui souhaiteront accueillir leurs voisins !

Vous êtes Forgeois/Forgeoise depuis peu et vous souhaitez participer à cet événement ?

➤ Pour vous inscrire, envoyez un mail à : communication@forges-les-bains.fr



Pour connaître la liste des commerçants présents sur le marché chaque semaine, rendez-vous tous les vendredis matin sur la page Facebook de la commune, sur l'appli mobile illiwap ou sur le site internet www.forges-les-bains.fr

MOBILITÉS

TAD : nouvelle zone desservie sur le TAD de Dourdan



Depuis le 6 mars 2023, le TAD (Transport à la Demande) de Dourdan dessert la zone Nord-Est.

Vous pouvez vous rendre à Saint-Sulpice-de-Favières, Saint-Yon, Breux-Jouy et Saint-Chéron depuis la gare autoroutière de Briis-sous-Forges. Ce service est proposé du lundi au vendredi de 7h à 9h et de 17h à 20h sur réservation uniquement.

Renseignements et réservation sur : tad.idfmobilites.fr

TRANSPORT

Déplacez-vous facilement grâce à Île-de-France Mobilités

Vous voulez savoir rapidement comment vous déplacer en transports en commun depuis Forges-les-Bains ?

Rendez-vous sur le site ou l'application Île-de-France Mobilités. En quelques clics, vous trouverez les lignes et les horaires de bus et de trains dont vous avez besoin !

iledefrance-mobilites.fr

CIRCULATION

Expérimentation du chaussidou du pont de la RD131 à Briis-sous-Forges

Pour répondre à la nécessité d'une liaison cyclable de part et d'autre du pont de la RD131 (sur les RD131 vers Vaugrigneuse et RD152 vers Courson), une expérimentation est menée par le département de l'Essonne sur le pont franchissant l'autoroute A10 et les voies TGV. Celle-ci consiste en la matérialisation d'une chaussée à voie centrale banalisée aussi appelée "chaussidou".

Cet aménagement a été réalisé sur le pont existant, sur une longueur d'environ 170 m, avec une limitation à 30km/h.

Pour ce faire, un protocole a été mis en place avec notamment l'installation de mesures physiques avant/après (trafic, vitesse, trajectographie pour vélos et véhicules motorisés) mais aussi la pose de panneaux d'information pour les riverains et usagers.

À l'issue de l'expérimentation, et selon les retours d'expérience et les études de circulation, il sera décidé de la suite à donner : la pérennisation de l'aménagement ou un retour à l'état initial.

www.cc-paysdelimours.fr



INFO PRATIQUE

Nouveau

Carte d'identité et passeport à Janvry



Face aux difficultés pour réaliser une demande de création ou de renouvellement de carte d'identité et de passeport, seize nouvelles communes de l'Essonne sont habilitées à traiter les demandes. Parmi elles, la commune de Janvry s'est équipée depuis le 19 mai pour délivrer les cartes d'identité et les passeports. Pour prendre rendez-vous, complétez une demande en ligne sur le site <https://www.rdv360.com/com-mune-de-janvry>.

Aucun rendez-vous n'est délivré par téléphone ou sur place.

Pour rappel, la mairie de Forges-les-Bains n'est pas habilitée à délivrer des titres d'identité.

Les nouvelles communes habilitées en Essonne : Boissy-le-Cutté, Bussy-Saint-Antoine, Bures-sur-Yvette, Crosne, Grigny, Igny, Janvry, Juvisy-sur-Orge, La Norville, Marcoussis, Marolles-en-Hurepoix, Morsang-sur-Orge, Paray-Vieille-Poste, Saclay, Saint-Pierre-du-Perray, Verrières-le-Buisson.

> Vous pouvez faire une pré-demande, prendre rendez-vous et retrouver toute la marche à suivre sur le site ants.gouv.fr



Crèche parentale l'île aux enfants

A Briis-sous-Forges, la crèche parentale "l'île aux enfants" accueille les enfants forgeois au sein d'une structure où les parents, associés à une équipe de professionnelles, permettent aux enfants de s'éveiller et de grandir dans un environnement épanouissant et serein. Les journées sont rythmées par une multitude d'activités, aussi souvent que possible en plein air, le tout accompagné par un repas maison préparé chaque jour par une cuisinière. Les inscriptions pour septembre sont ouvertes.

Contact : 01 64 90 15 10

SÉCURITÉ

Partez en congés l'esprit léger !

À l'approche des congés d'été, souvent synonymes d'absences prolongées de votre domicile, il est bon de rappeler quelques conseils afin de minimiser les risques de cambriolage.

► Équipez-vous pour prévenir toute intrusion

Les systèmes anti-intrusion se révèlent aujourd'hui redoutables et suffisent bien souvent à dissuader les cambrioleurs. Parmi les plus efficaces à l'extérieur, on retrouve la caméra de sécurité, l'alarme, le système d'éclairage avec capteur.

► Restez vigilant

Évitez de confier à des étrangers que vous partez en vacances et en particulier n'en parlez pas sur les réseaux sociaux. Selon une étude récente de l'ONDRP, 80% des cambrioleurs utilisent les réseaux sociaux pour organiser l'effraction des logements.

► Sécurisez tous les accès à votre logement

Faites le tour de votre logement et vérifiez la robustesse de chaque accès. Renforcer les fenêtres du rez-de-chaussée notamment par des vitres anti-effractions s'avère très efficace.

► Se montrer dissuasif

Si votre logement est équipé d'une alarme ou d'un système de vidéo-surveillance, faites-le savoir en le signalant à l'entrée de votre domicile.

► Masquer son absence

Une présence réelle ou simulée dans le domicile réduit de 22 % les risques de se faire cambrioler (source ONDRP). Prise connectée, déclencheur de lumière automatique... Pensez aussi à masquer votre absence : boîte aux lettres qui déborde, poubelles restées dans la rue...

► Inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV)

L'Opération Tranquillité Vacances vous permet de bénéficier de patrouilles de police pour veiller sur votre domicile, et d'être prévenus en cas d'anomalie (plus d'info sur forges-les-bains.fr)



SOLIDARITÉ

Plan canicule : inscrivez-vous !

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



Le Plan national canicule est activé chaque année par le gouvernement du 1^{er} juin au 15 septembre.

La commune déploie alors son dispositif d'accompagnement en direction des plus vulnérables. Il permet de bénéficier d'une écoute continue et d'une aide en cas de fortes chaleurs. Lorsque l'alerte canicule est déclenchée par la préfecture, des agents de la commune contactent par téléphone les personnes recensées pour s'assurer que tout va bien et prodiguer des conseils.

REGISTRE COMMUNAL

Vous souhaitez une aide en période de canicule ? Faites-vous recenser dès maintenant auprès du CCAS. C'est gratuit et confidentiel. Le registre communal répertorie les personnes âgées, isolées ou handicapées. Il est constitué sur la base du volontariat. Pour ne pas rester seul en cas de fortes chaleurs, pensez à vous y inscrire. Le registre des personnes vulnérables est mis à jour tous les ans.

POUR VOUS INSCRIRE :

Téléchargez le formulaire d'inscription sur www.forges-les-bains.fr ou sur demande à la mairie.

► Catégories de personnes vulnérables : les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes adultes handicapées.

► Pour tous, et tout particulièrement pour les personnes âgées, il est nécessaire de :

- boire régulièrement de l'eau ;
- mouiller son corps et se ventiler ;
- manger en quantité suffisante ;
- éviter les efforts physiques ;
- ne pas boire d'alcool ;
- maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ;
- passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché)
- donner et prendre des nouvelles de ses proches.

► Renseignements

Canicule info service (appel gratuit) :

0800 06 66 66

Mairie de Forges-les-Bains : 01 64 91 03 29

TERRITOIRE

Une aide régionale pour installer votre récupérateur d'eau de pluie



Utiliser l'eau de pluie pour arroser son jardin présente des avantages économiques et environnementaux.

La Région encourage donc les foyers franciliens prêts à s'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie, en leur proposant une subvention pouvant atteindre 20 000 euros.

L'aide de la Région s'adresse aux Franciliens propriétaires et occupants de leur logement. Le logement concerné doit être :

- la résidence principale du demandeur,
- le domicile fiscal du demandeur.
- le dispositif est limité à 1 aide par foyer fiscal.

Plafonnée à 50% du coût de l'installation, la subvention régionale est de 20.000 € maximum pour les cuves enterrées, 10.000 € maximum pour les cuves hors-sol. **Plus d'info sur www.iledefrance.fr**

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous
le corps



Fermez les volets
et fenêtres



Privilégiez
les activités douces



Mangez frais
et équilibré



Évitez
l'alcool



Prenez des nouvelles
des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

*Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits.
Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.

ZOOM SUR...



**LE SERVICE À LA
POPULATION ET
L'ÉTAT CIVIL**

**L'accompagnement au service
des usagers**

Naissances, mariages, décès, élections, recensement... les officiers d'état civil de la mairie de Forges-les-Bains sont vos premiers interlocuteurs pour ces événements particuliers qui ponctuent nos vies. Rencontre avec les agents en charge de nombreuses formalités administratives.

DES MISSIONS POLYVALENTES

Sandrine, Sylvie et Elise sont les premières personnes que les usagers rencontrent à leur arrivée à la mairie. Elles sont toutes les trois « officiers d'état civil », ce qui signifie qu'elles ont reçu une délégation du maire pour dresser tous les actes d'état-civil.

Déclaration de naissance, reconnaissance de paternité ou maternité, déclaration de décès, complétude des livrets de famille, préparation des mariages, enregistrement des déclaration de pacs, de leur modification... des missions variées et minutieuses qu'elles réalisent chaque jour pour les Forgeois et Forgeoises.

« Lorsque qu'un décès d'un Forgeois intervient sur la commune ou dans une autre commune, nous dressons un acte ou nous effectuons une transcription de décès sur un feuillet permanent qui constituera ensuite un registre. Nous n'avons pas le droit à l'erreur ! »

Pour Sylvie, c'est la partie qu'elle préfère :

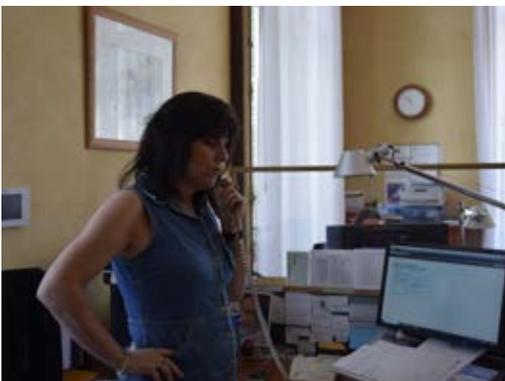
« L'état civil m'a toujours beaucoup intéressée. Nous sommes les témoins de la vie de ces personnes ! »

Parmi les autres missions courantes du service, il y a aussi le recensement citoyen, à effectuer aux seize ans du jeune, obligatoire pour participer à la "Journée défense et citoyenneté" et être inscrit d'office à ses dix-huit ans par l'Insee sur la liste électorale de la commune ou encore les légalisations de signature qui permettent d'authentifier une signature sur un acte notarial par exemple.

Le funéraire est également géré par ce service avec la collaboration du garde champêtre référent de la gestion du cimetière communal. La gestion de ces dossiers est permanente : *« nous renseignons les usagers sur les concessions : achat, disponibilité, tarifs, documents à remplir et explications sur la concession. »*

D'autres actes plus originaux sont également réalisés par le service. Ainsi, il est possible de demander un changement de prénom et depuis plus récemment, de nom.

Les journées sont aussi rythmées d'imprévus par les demandes ponctuelles et diverses des administrés.



Au-delà de l'état-civil, Sylvie et Elise assurent également l'accueil physique et téléphonique.

Les agents sont à l'écoute des administrés pour toute question sur le fonctionnement de la commune. Elles sont présentes pour les renseigner et les orienter vers le bon interlocuteur. En contact direct avec le public, les agents doivent assurer leurs missions avec respect et distance et doivent parfois faire face aux émotions des administrés, joies comme humeurs houleuses...

« Nous devons parfois tempérer, apaiser et rester courtois dans n'importe quelle situation et même si l'on n'est pas toujours d'accord avec son interlocuteur. Si la personne commence à hausser la voix, à nous de faire en sorte qu'elle se calme. Tout cela s'apprend ! »

Les agents ont un devoir de discrétion, de réserve et de neutralité et doivent faire preuve de qualités rédactionnelles, de rigueur et d'organisation.

« Nous devons être pédagogues pour expliquer les procédures, être à l'écoute, s'adapter à des situations qui touchent la vie intime des personnes. »

Polyvalentes, elles alternent chaque jour entre la partie « accueil » en contact avec le public, et la partie administrative, c'est-à-dire le traitement de toutes les demandes arrivant par courrier ou par mail.

La mairie est ouverte au public le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et le samedi matin. **Une journée est réservée à la partie « back office », c'est-à-dire au traitement des demandes administratives.**

Le mardi, Sylvie et Elise sont à leur poste pour avancer sur leurs missions respectives et travailler sur les dossiers de fonds : l'urbanisme pour Elise, avec la gestion des déclarations de permis, l'enregistrement des dossiers et l'envoi en préfecture ainsi que d'autres tâches en fonction de l'actualité.

Pour Sylvie, c'est la préparation des dossiers de mariage, des livrets de famille, les demandes d'inscriptions en crèche, les dossiers de demande de médailles du travail, la préparation des conseils municipaux mais également la partie trésorerie : *« Je manipule de l'argent et cela implique que je me concentre complètement sur cette tâche. »*

Quant à Sandrine, responsable du service à la population, elle organise et supervise le service accueil, état-civil et les opérations funéraires. Elle met en œuvre les orientations stratégiques en lien avec la population.

« Une de mes missions consiste aussi à m'assurer de la qualité du service rendu à l'utilisateur. »

Elle gère également le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), avec le traitement des demandes d'aide légale (aide sociale et obligation alimentaire) et d'aide extra-légale (téléassistance, transport accompagné, chèques vacances...) ou encore l'instruction et le suivi des demandes de logements

sociaux. Elle organise et gère les élections : tenir et mettre à jour les listes électorales, préparer et organiser les scrutins (matériel et partie administrative) en relation avec l'INSEE.

Sandrine exerce des missions variées qui lui imposent d'être en veille juridique permanente pour actualiser les procédures en cas de nouvelles réglementations.



La dématérialisation des actes et des documents est un grand pas en avant pour le service !

L'année dernière, la commune a investi dans une borne interactive installée à l'entrée de la mairie qui remplace l'affichage administratif légal papier sur les panneaux.

À la fois ergonomique et adaptée aux personnes à mobilité réduite, elle permet aux usagers de consulter les documents de manière simplifiée et en toute autonomie : arrêtés municipaux et préfectoraux, dépôts de permis, déclarations préalables, les comptes rendus et délibérations des conseils municipaux.

Pour la partie urbanisme, la commune a mis en place le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU), qui permet de déposer votre dossier de déclaration préalable de travaux ou de demande de permis de construire directement en ligne ([consultez forges-les-bains.fr](http://consultez.forges-les-bains.fr) pour en savoir plus).

L'accompagnement humain est primordial pour ce service. Elise, Sylvie et Sandrine sont à votre écoute pour répondre à vos demandes, par téléphone, par mail ou en mairie !

L'ÉTAT CIVIL EN CHIFFRES en 2022

50 naissances

22 filles

28 garçons

Prénoms les plus donnés :

Léo, Ethan, Elio, Raphaël, Maddy

2 décès intervenus sur la commune

13 transcriptions de décès

22 mariages

19 PACS

15 reconnaissances

53 recensements



FOCUS SUR

Agenda de la rentrée

SAMEDI 9 SEPTEMBRE



LE FORUM DES ASSOCIATIONS

De 10h à 17h
au gymnase

Faites le plein d'activités pour la rentrée !

Trouvez toutes les informations essentielles pour vous inscrire dans le club ou l'association sportive, artistique ou citoyenne de votre choix ! Les associations seront présentes pour vous faire découvrir leurs activités et répondre à vos questions.

- > Restauration sur place.
- > Pour en savoir plus, consultez le guide des associations sur forges-les-bains.fr

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE



LA BROCANTE

Place et rue de l'église
de 8h30 à 17h

Chinez à Forges-les-Bains !

- > Restauration rapide sur place
- Réservation d'un stand : plus d'infos page 34.

UNE RENTRÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS !

La commune est heureuse de vous donner rendez-vous dès la rentrée pour de nombreux événements, culturels, sportifs, solidaires...

SAMEDI 16 & DIMANCHE 17 SEPT.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Visite de l'église Notre Dame

Comme chaque année, les Amis de l'Église vous proposent de mettre l'église Notre-Dame de l'Assomption à l'honneur lors des Journées Européennes du Patrimoine.

- > Le samedi 16 septembre de 12h à 20h30
- > Le dimanche 17 septembre de 12h à 19h

Au programme :

- visites commentées sur l'histoire et l'architecture de l'église
- un diaporama détaillé et commenté illustrant le projet des bancs clos sera présenté toutes les deux heures.

Concert avec la participation de l'ensemble vocal Cantemus Samedi 16 septembre à 20h30 - Eglise de Forges
Musique classique et contemporaine, jazz et chansons d'aujourd'hui.

Exposition "Folies lavoirs" par la MCL

Samedi 16 et dimanche 17 septembre

A l'initiative de la commune et pour faire suite au projet artistique « Folies Lavoirs » de l'association Hélium, les ateliers dessin-peinture de la M.C.L ont été mobilisés pour réaliser une installation au lavoir de Forges-les-Bains. Cette installation « in situ » prendra place au lavoir rue du Général Pierre Robert de Saint-Vincent à l'occasion des journées du patrimoine. Deux axes de travail ont été retenus : « Remettre de l'eau au lavoir », « Hommage aux lavandières ». Très vite, l'œuvre monumentale de Claude Monet « Les Nymphéas » s'est imposée comme le liant de l'inspiration des adhérents. L'installation des œuvres de l'atelier des adolescents et celles, plus confirmées, de l'atelier des adultes mettront en valeur les reflets du soleil jouant sur l'eau des lavoirs tandis que d'autres œuvres, également produites par l'atelier des adultes, rendront un hommage appuyé à ces femmes courageuses qui portaient tout le poids du travail domestique. Ces visions, esthétiques et sociales, seront à découvrir les 16 et 17 septembre prochains.

Ouverture de la Villa Rochette

Samedi 16 septembre matin

Ouverture du château de Forges-les-Bains

Samedi 16 septembre après-midi

Visite sur inscription.

- > Plus d'informations sur forges-les-bains.fr

Marche découverte du patrimoine

Dimanche 17 septembre

Partez à la (re)découverte des étangs de Baleine et Brûle-Doux à Forges-les-Bains.

- > Départ à 10h30 du lavoir des Richards (rue du Général Pierre Robert de Saint-Vincent)
- > Prévoir tenue adaptée et bouteille d'eau.
- > Parcours : environ 2h

ACCUEIL DES

Maison des associations
à 17h30

NOUVEAUX FORGEOIS

Dimanche 17 septembre

La municipalité invite les nouveaux Forgeois à découvrir la commune et son cadre de vie autour d'un apéritif. Vous pourrez ainsi poser vos questions directement aux élus et rencontrer d'autres Forgeois. L'occasion de vous souhaiter la bienvenue à Forges-les-Bains !



FORGES ROSE

MARCHE ET COURSE SOLIDAIRES

Parc des Thermes

Le 1^{er} octobre marque le temps fort du mois dédié à la lutte contre le cancer du sein.

La commune de Forges-les-Bains participe à l'opération **Octobre Rose** pour réunir des fonds destinés à promouvoir le dépistage du cancer du sein. **Prenez date pour la deuxième édition de Forges rose !** Au programme, une course et une marche (au choix) seront organisées au parc des Thermes.

- > Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1^{er} septembre en ligne sur le site internet forges-les-bains.fr et à l'accueil de la mairie
 - > Ouvert à tous, hommes, femmes et enfants.
 - > Tarifs pour l'inscription à la course/marche : 15€ adulte et 8€ enfant (-12 ans).
- Pensez à apporter votre t-shirt rose !



Consultez le programme complet sur forges-les-bains.fr



- > Les bénévoles qui souhaitent participer à l'organisation des événements sont les bienvenus !

VENDREDI 22 SEPTEMBRE



CONCERT

QUEEN KILLERS

À 20h30
salle Messidor



Queen fait partie de ces groupes incontournables des années 80/90. Les Queen Killers, professionnels de la scène, leur rendent hommage magnifiquement en reprenant leurs meilleurs titres, avec force et énergie ! Vous retrouverez l'extravagance, la flamboyance et bien sûr l'énergie du quatuor anglais, grâce à des années de pratique de la musique de Queen. Si Queen Killers est un cover band, il n'est en aucun cas une copie, point de perruques ou de moustache, mais une incroyable envie de rendre hommage à leurs idoles par le prisme d'une vision plus ancrée dans leur époque. The show must go on !

> **Restauration sur place :**

Food-truck BamBam Burger dans la cour du centre socio-culturel.

Tarifs et réservations : www.forges-les-bains.fr

DIMANCHE 15 OCTOBRE



LA FÊTE DE

LA CHÂTAIGNE

Parc des Thermes
de 10h à 18h

Rendez-vous pour la traditionnelle fête de la châtaigne ! De nombreuses activités et animations seront au programme : tyrolienne, balade à poney, pêche aux canards, jeux, ateliers... sans oublier les traditionnelles châtaignes grillées !

A l'occasion de l'événement, participez au concours "girouette" !

Un repas sera organisé sur inscription en mairie.

> Programme complet à venir sur www.forges-les-bains.fr



TRAVAUX RÉALISÉS

- **LE FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE** par l'équipe des espaces verts du service technique début juin.
- **LA HAIE DEVANT LA MAIRIE** a été taillée et la grille sera repeinte cet été.
- **LES PEINTURES DES ÎLOTS D'ENTRÉE DE VILLE** rue du Général Leclerc.
- **LA MISE EN PLACE D'UN CHEMINEMENT AUX ABORDS DE L'ÉCOLE** maternelle est terminée ainsi que le fleurissement devant le bâtiment.
- **LA CAMPAGNE D'ÉLAGAGE** rue du Jeu de paume, rue de la Vallée et sur le secteur de l'église a été effectuée au mois de février.
- **LE RE-GARNISSAGE ET DÉFLASHAGE DU TERRAIN DE FOOT** en herbe a été effectué par une entreprise spécialisée.
- **REPRISE DES NIDS DE POULE** avec le nouveau procédé "Bluepatcher" rue de la Prinerie pour un résultat satisfaisant à moindre coût.
- **LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA ROUTE ET DE LA RUE DE LAUNAY**, en collaboration avec Briis-sous-Forges, ont été réalisés début juin.



LES TRAVAUX DE CET ÉTÉ

- **DÉMOLITION DES DEUX PRÉFABRIQUÉS** à côté de l'école élémentaire.
- **CRÉATION D'UNE 12^e CLASSE** à l'école élémentaire.
- **REPLACEMENT DES MENUISERIES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE** (bâtiment Petit Muce).
- **PEINTURES ET REMPLACEMENT DES SOLS SOUPLES** de la partie ancienne de l'ensemble de l'école maternelle.
- **RÉFECTION DE LA VOIRIE** allée des Saules.
- **RÉFECTION DE LA VOIRIE** au croisement rue de Bissy et rue du Lavoir.
- **CRÉATION D'UN PASSAGE PIÉTON** rue du Général Leclerc pour sécuriser la traversée de la départementale à proximité du stade.

TRAVAUX DE SÉCURISATION DU CARREFOUR POUR LA RD 838 ET RD 97

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE DÉPARTEMENT CET ÉTÉ
Le Département va réaliser des travaux pour la sécurisation du carrefour situé sur la route départementale 838 et 97 (rue du Général Leclerc).

Dans ce cadre, des perturbations de la circulation sont à prévoir :

- Fermeture d'une partie de la RD 838 à Forges-les-Bains
- Des déviations seront mises en place avec des panneaux de signalisation.

Les restrictions de circulation seront mises en place pour une durée de 6 semaines du 24 juillet au 1^{er} septembre 2023, 24h/24, week-ends compris.

Ces restrictions pourront être prolongées d'une semaine en cas de difficultés dans l'exécution des travaux liés aux aléas de chantier et aux intempéries.

+ D'INFOS SUR www.forges-les-bains.fr

LE PARC

Rue du Général Leclerc

D97

D838



**Zone de travaux
Fermeture totale**

D838

Rue Saint-Jean

LE CHARDONNET

CARTE TRAVAUX

Le saviez-vous ?



Une carte interactive sur le site de la commune vous permet de suivre les travaux en cours ou à venir à Forges ! Consultez-la pour anticiper vos déplacements et cliquez sur "En savoir plus" pour consulter les arrêtés.



Programme des vacances d'été À L'ESCAPADE CULTURELLE

Pendant les vacances, l'Escapade est ouverte du **lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet.**

Programme >>>

ATELIERS ENFANTS/PARENTS | PRÉSENCE OBLIGATOIRE D'UN ADULTE ACCOMPAGNEUR

> BORNE D'ARCADE AVEC 6000 JEUX jusqu'au 27 juillet

Avis à tous les nostalgiques : Donkey Kong, Mortal Kombat, Pac-Man, Sonic ou encore Tetris, retrouvez de nombreux jeux des années 80 et 90 ! En famille, entre amis ou seul, venez tester la borne de jeux d'arcade rétro. De quoi partager des souvenirs ou découvrir des jeux vidéo rétro. A partir de 7 ans

> EXPOSITION INTERACTIVE « LA COUR DES CONTES » : UN CONTE POLICIER INTERACTIF jusqu'au 27 juillet

Cette nouvelle exposition interactive vous promet une déambulation dans le corpus du conte européen traditionnel, revisité dans une version contemporaine. L'enfant joue avec les topiques et les archétypes. Il réinvestit ses connaissances du corpus et entrevoit son rôle de créateur : tout lecteur actif est un auteur en puissance !

> ACTIVITÉS AUTOUR DE L'AFRIQUE

Fabrication d'un awalé, décoration des salles, fresque participative sur la savane, peinture « le coucher de soleil et les animaux d'Afrique », des devinettes et beaucoup de jeux, pour tous les âges.

> DÉCORATION DE BOÎTES À MOUCHOIRS ET D'ARBRES

> GOÛTER PARTAGÉ ET PIQUE-NIQUE

+ PROGRAMME COMPLET SUR www.forges-les-bains.fr

INSCRIPTIONS AUX ATELIERS :
nathalie.tourrier@forges-les-bains.fr
par sms : 06.99.47.57.62



- ▶ L'Escapade reste accessible et ouverte à tous en même temps que les ateliers.
- ▶ Les ateliers sont ouverts à tous (des plus petits aux seniors), sur inscription.
- ▶ Vous pouvez aussi venir boire un thé/café, profiter de la tablette ou d'un ordinateur, lire une revue, un documentaire ou prendre gratuitement des romans.
- ▶ L'Escapade met en place le prêt de livres et de jeux de société.



RENSEIGNEMENTS :

Nathalie au 06.99.47.57.62 / 09.61.63.74.30
nathalie.tourrier@forges-les-bains.fr
A noter : fermeture de l'Escapade du samedi 29 juillet au dimanche 20 août.

Le Tremplin citoyen pour les jeunes Essonnien

Depuis le 6 mars 2023, le Tremplin Jeune Citoyen s'est ouvert aux jeunes dès 12 ans :

- > 50€ en carte cadeau par année de collège pour tout engagement auprès d'un Conseil de la Vie Collégienne (CVC) ou d'un Conseil Municipal des Enfants ou Jeunes (CME-CMJ)
- > 200€ d'aide à projet pour 20h d'engagement après d'un CVL, d'une association ou d'une collectivité pour les 15-17 ans ;
- > 400€ d'aide à projet pour 40h d'engagement auprès d'un Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne (CVL), d'une association ou d'une collectivité pour les 18 - 25 ans, majorée de 400€ pour la création d'une association.



▶ Renseignement auprès de Nathalie à l'Escapade :
09 61 63 74 30 - 06 99 47 57 62



La mise en place et l'usage de la vidéo protection s'inscrit dans un cadre réglementaire strict.

MISE EN PLACE DE LA VIDÉO PROTECTION

Depuis mi juin, la vidéo protection est active sur la commune. Les trente-six caméras installées au printemps viennent compléter les douze préalablement mises en service avant 2020 au Centre Technique Municipal et aux abords de la Maison des Associations.

Les agents et élus désignés pour récupérer les images sur réquisition expresse de la Gendarmerie ont reçu une formation spécifique.

Les emplacements des trente-six caméras ont été choisis sous la supervision de la Gendarmerie pour répondre aux objectifs de la vidéo protection :

- lutte contre les dépôts sauvages et les incivilités,
- maillage du territoire en cohérence avec les dispositifs de vidéo protection des autres communes (Janvry, Courson, etc.) pour un effet dissuasif,

- sécurité des installations accueillant du public et des écoles,
- aide au secours des personnes (accidents, disparitions, etc...).

La mise en place et l'usage de la vidéo protection s'inscrit dans un cadre réglementaire strict. Les images sont centralisées et traitées par un poste de supervision urbain installé en Mairie, poste dont l'accès est protégé et restreint.

Le positionnement et l'orientation des caméras sur la voie publique ou les lieux ouverts au public ont été validés au regard du code de la sécurité intérieure et par la CNIL.

Les zones privées qui pourraient être dans l'angle de prise de vue des caméras sont occultées par des caches.

AU FEU DANS LES DÉCHETS !

Incendie et déchets ne font pas bon ménage. Le secteur du traitement de déchet est celui qui concentre le plus d'accidents et phénomènes dangereux tous secteurs d'activités confondus selon le BARPI (Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industriels). Une large majorité de ces événements, environ 2/3, sont des incendies.

Au mois de juin, un collecteur du SIREDOM a signalé à la mairie le départ d'un feu dans la benne de son camion à la suite de la collecte de la borne d'apport volontaire « ordures ménagères » située à l'Alouetterie. Le feu a démarré en raison de la présence de piles.

Les piles sont considérées depuis les années 1990 comme des déchets dangereux. Elles doivent donc être orientées vers une filière adaptée.

Ainsi, les piles usagées doivent donc être rapportées dans les points de vente ou les autres bornes de collecte disponibles dans de nombreux lieux publics (vous en trouverez une à l'accueil de la mairie de Forges-les-Bains), dans les magasins, ou encore en déchetterie.

Elles pourront alors être enlevées par un transporteur spécialisé et dirigées vers des centres de stockage où elles seront triées par type. Une partie de leurs éléments sera recyclée et le reste



sera placé en centre de stockage des déchets ultimes de manière à ne pas contaminer l'environnement.

Près de **90%** des incendies dans les centres de tri sont causés par une pile au lithium endommagée dans les opérations de triage !

LA NOUVELLE APPLI JOB 91

Lancée en 2021 par le Département, la plateforme Job91.fr est maintenant disponible sur votre smartphone avec la nouvelle appli Job 91.

« Le principe de cet outil reste le même : mettre en relation les bénéficiaires du RSA à la recherche d'un emploi et les entreprises qui recrutent sur le territoire essonnien, grâce à un système de géolocalisation », explique Dany Boyer, vice-présidente en charge de l'insertion.



En quelques clics, le candidat peut créer son profil et construire son CV en ligne. L'appli lui propose automatiquement les offres disponibles proches de chez lui et correspondant à ses critères. Il peut les sélectionner et postuler en envoyant directement sa candidature.

De son côté, le recruteur publie ses offres d'emploi : Job 91 lui présente automatiquement les profils les plus pertinents. Il peut alors consulter leur CV, les contacter et échanger avec eux via un chat.



Télécharger l'appli : Job 91

CARTE FAN D'ESSONNE : LE BON PLAN POUR DÉCOUVRIR L'ESSONNE

Les beaux jours sont là. Ça sent bon les vacances ! Que diriez-vous de jouer les touristes en Essonne ?

Offerte par le Département, la carte Fan d'Essonne permet à son détenteur de bénéficier d'avantages auprès de nombreux partenaires du territoire (culture, patrimoine, restauration et hébergement, loisirs et détente), s'il est accompagné d'une personne payant un plein tarif.

Depuis sa création, le dispositif a conquis 5 400 fans. Pourquoi pas vous ? Pour recevoir votre carte, il suffit de s'inscrire sur fandessonne.fr



L'APPLICATION TOURISTIQUE PAYS DE LIMOURS



PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE LOCAL AVEC LA NOUVELLE APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS !

Circuits pédestres, activités, commerces, curiosités, hébergements, restaurants, idées de sorties, transports... mais aussi agenda des événements sur le territoire, retrouvez toutes les informations pratiques sur l'application.

APPLICATION « PAYS DE LIMOURS »

- Disponible sur App Store
- ou sur Google Play



PNR : RÉVISION DE LA CHARTE

Commencée en mars 2021 avec la définition d'un périmètre d'extension, la révision de la Charte est un processus long et exigeant qui doit être achevé fin 2025, pour pouvoir prétendre au renouvellement du classement du Parc Naturel Régional de 2026 à 2041.

Retrouvez toutes les étapes, les productions, le travail de concertation ou d'enquête qui vont jaloner cette démarche sur le site internet du Parc : www.parc-naturel-chevreuse.fr/revision-de-la-charte



SAISON CULTURELLE 2023 EN ESSONNE

Retrouvez toute la programmation culturelle 2023 dans un seul et même guide : Essonne & Culture. Disponible en ligne, à la Mairie et à l'Escapade culturelle, ce guide vous permettra de ne rien manquer de cette année riche en rendez-vous !



La pépinière astragale vous dit MERCI !

Laura est Forgeoise et jardinière botaniste passionnée. Afin de financer son activité, elle a mis en place un financement participatif avec l'objectif d'atteindre les 60% pour pouvoir bénéficier des aides de la chambre d'agriculture et ainsi concrétiser son projet.

Le 15 mai 2023, Laura a atteint les objectifs de son financement grâce aux nombreux contributeurs !

LE PROJET DE LAURA

Lutter concrètement contre l'érosion de la biodiversité, c'est ce qui motive Laura ! Elle a créé à Forges-les-Bains sa pépinière où elle va produire des plants et semences d'origine sauvage, à partir de graines récoltées ici dans la nature. Elle les vendra localement pour renaturer nos villes et nos jardins. Ces plants et semences ont l'avantage aussi d'être bien adaptés à nos sols, à notre climat, à nos pollinisateurs, et poussent sans arrosage, ni engrais, ni pesticide !

Pour en savoir plus :

> miimosa.com/projects/pepiniere-astragale

> www.pepiniere-astragale.fr



Jeanne GERBER

diététicienne-nutritionniste DE (DE = Diplômée d'État)

Jeanne vous propose des consultations diététiques en téléconsultation ou à domicile à Forges et ses alentours. Les consultations sont ouvertes à toutes et à tous (enfants, adolescents, adultes) et pour tous types de demandes de prise en charge (bilan nutritionnel ; rééquilibrage alimentaire, alimentation adaptée à une pathologie, un suivi sportif, des inconforts digestifs, des allergies ou intolérances alimentaires...).

Les consultations peuvent être remboursées par certaines mutuelles.

Horaires : du mardi au samedi de 9h à 18h et le dimanche de 9h à 12h.

Fermé le lundi.

CONTACT :

Mail : jeannepro@orange.fr

Téléphone : 07.86.36.68.85

Site internet : jeannediet.webador.fr

Instagram : [jeanne.diet](https://www.instagram.com/jeanne.diet)

Facebook / Twitter / LinkedIn : Jeanne GERBER



Carrousel de bien naître : l'accompagnement périnatal

Priscilla, auxiliaire de puériculture depuis 20 ans et accompagnante périnatale, vous propose divers ateliers autour du nouveau-né : thalasso bain bébé, portage physiologique et massage bébé.

Elle se déplace à domicile dans les communes de l'Hurepoix et aux alentours, et vous reçoit également au cabinet à « la maison de la femme et de l'enfant » à Palaiseau.

CONTACT :

Sur rendez-vous : 06 95 92 05 58

Retrouvez tous les ateliers sur

www.carrouseldebiennaitre.fr

Page Instagram : [carrousel de bien naitre](https://www.instagram.com/carrouseldebiennaitre)



Vos food-trucks à Forges-les-Bains

Le lundi

HOME SWEET BOWLS

Poké bowls, bô-bun, nems, gyozas, panna cotta, brownie... retrouvez le menu complet sur la page Facebook de Home Sweet Bowls.

➤ Rendez-vous place du Général Leclerc (face à la pharmacie), tous les lundis de 18h30 à 21h. Vous pouvez réserver vos plats à l'avance en contactant *Eve par téléphone au 07 83 09 96 37.*



Le 2^e jeudi du mois

CÔME CHEZ MAMIE GALETTE

Crêpes et galettes au savoir-faire 100% breton !

➤ Rendez-vous place du Général Leclerc (face à la pharmacie), tous les deuxièmes jeudis du mois de 17h à 20h.

Contact : [facebook.com/comechezmamie.galette](https://www.facebook.com/comechezmamie.galette)



Le vendredi

BAM BAM BURGER

Burgers gourmets et Poké Bowl

➤ Rendez-vous place du Général Leclerc (face à la pharmacie), tous les vendredis de 19h à 22h.

Contact : www.bambamburger.fr

Tel. : 06 68 50 18 66



Le samedi

L'OTTIMA PIZZA

Artisan pizzaiolo, cuisson au feu de bois

➤ Rendez-vous place du Général Leclerc (face à la pharmacie), tous les samedis de 19h à 22h.

Contact : 07 60 44 41 35



Tous les jours

Retrouvez également le

LE KIOSQUE À PIZZA

8 pizzas préparées par un restaurant italien, disponibles 7j/7, toute la journée.

➤ Bar du Château, rue du pré de la barrière.

Vous pouvez aussi passer commande via l'application « Smart Pizza ».



Scannez pour en savoir plus !

VIE ECONOMIQUE



HORAIRES D'ÉTÉ DES COMMERCES

➤ RESTAURANT L'ARÔME

Le restaurant est ouvert tout le mois de juillet aux horaires habituels et sera fermé trois semaines en août : du 5 au 25 août inclus.

➤ PHARMACIE DES THERMES

Ouverture aux horaires habituels.

➤ AGENCE IMMOBILIÈRE GUY HOCQUET

Ouverture aux horaires habituels.

➤ RED MARKET

Fermeture en juillet et août.

➤ START'IN CONDUITE

Fermeture du 1^{er} août au 19 août inclus.

➤ LILOO BIEN-ÊTRE

- fermeture samedi 15 juillet (pont)

- du 18 juillet au 5 août : ouverture de la boutique uniquement les mercredis de 17h30 à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

L'institut reste ouvert pour les soins uniquement sur rendez-vous.

- fermeture du 5 au 21 août inclus.

➤ RESTAURANT DU GOLF

Ouverture aux horaires habituels.

➤ CRÉATIF COIFFURE

Fermeture du 7 au 15 août.

➤ CHEZ MARIA DE SMET

Ouverture aux horaires habituels.

➤ BAR BRASSERIE DU CHÂTEAU

Fermeture du 5 août au 3 septembre.

Les Amiculteurs

Au mois de mai, les apiculteurs de l'association forgeoise "Les Amiculteurs" ont procédé à la division des colonies d'abeilles dans les trois ruches, dont une appartenant à la mairie.

Cette opération était nécessaire afin de repeupler la ruche n°2, les abeilles n'ayant pas survécu l'hiver dernier.

Merci aux Amiculteurs !



Parents Fort-joie

La fête des écoles de Forges-les-Bains est de retour ! Après plus de 10 ans d'absence, la fête des écoles de Forges-les-bains a fait son grand retour le samedi 17 juin 2023. Localisée à la fois dans les cours de récréation de maternelle et d'élémentaire, cette fête a été visitée par plus de 300 enfants scolarisés à Forges-les-Bains ainsi que leur famille. Les membres de l'association des Parents Fort-Joie ont préparé pendant plus de 9 mois plus d'une dizaine de stands pour la plus grande joie des petits comme des grands. Tout du long de cette journée les enfants des écoles ont pu profiter librement des stands gratuits : chamboule-tout, pêche à la ligne (qui a permis à chaque enfant de repartir avec un petit cadeau), maquillage, divers jeux en bois prêtés par la mairie et par une maman, ou encore un stand de découverte des poneys des Écuries du Marais.

➤ Consultez l'intégralité de cet article sur www.forges-les-bains.fr, rubrique "actualité des associations".



Retrouvez l'actualité des associations sur www.forges-les-bains.fr, rubrique "actualité des associations".

Nouveau : un club de boxe à Forges



L'association « **Forges-les-Bains top team** » est heureuse de vous annoncer l'ouverture des entrainements de kickboxing et boxe thaïlandaise au gymnase Alice Millat, à partir du mois de septembre avec :

- 2 créneaux adultes : le lundi et le vendredi de 20h30 à 22h
- 2 créneaux enfants / ados : mercredi de 15h à 16h30 et vendredi de 17h à 18h30.



L'objectif de la structure est d'initier, entraîner et perfectionner les futurs adhérents du club aux disciplines que sont le muaythai et le kickboxing, dans un cadre structuré, avec des entraîneurs diplômés et un climat convivial.

Les disciplines dispensées lors des cours seront adaptées à tous les publics, tous les niveaux et seront proposées de façon ludique de manière à créer un contexte favorable à

tous pour que les sports de contact proposés soient accessibles aux habitants de la commune et des villes voisines.

N'hésitez pas à suivre l'association sur les réseaux sociaux (*Facebook et Instagram*) pour plus d'informations. Le site internet du club arrive prochainement. A bientôt !

FLB TOP TEAM

Retour sur le bal folk à Forges-les-Bains

Encore relativement méconnus sur notre territoire, les bals folks se propagent dans toute l'Europe depuis quelques décennies maintenant. Grâce à l'essor de festivals (inter celtiques de Lorient, festival d'Ars...), les bals folks (toutes régions représentées de l'Auvergne à la Bretagne en passant par le Poitou et la Gascogne) se multiplient, touchant et réunissant toutes les générations, qui viennent au bal pour se détendre, faire une activité saine pour son corps, sentir l'unité de l'humanité, rire, fêter, s'émerveiller, prendre place sur la piste de danse !

L'après-covid a encore renforcé l'élan de ces partages : être ensemble, se donner la main et se lancer dans la farandole libre et léger !

« A Forges-les-Bains, c'est la salle *révée de tous les danseurs d'Ile de*

France, grâce à son vaste espace (240 places debout), et son parquet ! » selon Caroline Bosselut, Forgeoise et organisatrice de l'événement en janvier 2022.

Une vingtaine de stagiaires ont assuré la première partie de ce bal (12 à 55 ans) après cinq jours de travail offrant au public des musiques gasconnes : rondeau, branle d'Ossau, mazurka...

Les groupe Odela (de Forges-les-Bains) puis Clica Drona (de Gascogne) ont fait danser quelques 130 danseurs venus de toute l'île-de-France et vingt-cinq Forgeois ont pu profiter de cet événement gratuit pour eux ! Espérons que d'autres curieux se joindront une prochaine fois pour cet événement intergénérationnel, festif et chaleureux !



COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX



CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2022

1. Délibération d'adhésion au groupement de commandes pour les assurances incendie, accident et risques divers (IARD) pour la période 2024-2027 > **unanimité**
2. Adhésion au contrat groupé d'assurance statutaire 2023-2026 proposé par le centre interdépartemental de gestion > **unanimité**
3. Budget communal 2022 – décision modificative n°2 > **unanimité**
4. Demandes de subvention pour le déploiement de la vidéoprotection (Etat/Région/Département) > **unanimité**
5. Modification des tarifs des concessions dans le cimetière > **unanimité**

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2023

1. Débat d'orientation budgétaire
2. Attribution des fonds de concours pour l'exercice 2022 > **unanimité**
3. Ouverture de crédits > **unanimité**
4. Acquisition terrain Malassis > **unanimité**
5. Convention relative à la mise à disposition d'un agent du CIG pour une mission de conseil en prévention des risques professionnels > **unanimité**
6. Création d'un poste de responsable du Centre Technique Municipal > **unanimité**

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2023

1. Tirage au sort des jurés d'Assises
2. Compte de gestion 2022 > **unanimité**
3. Compte administratif > **unanimité**
4. Affectation des résultats > **unanimité**
5. Taux communaux > **unanimité**
6. Budget prévisionnel 2023 > **unanimité**
7. Ventilation des subventions > **majorité avec 26 voix et 1 abstention**
8. Adhésion du Syndicat intercommunal d'assainissement des communes de Pecqueuse, Limours, Forges-les-Bains (SIAL) au Syndicat de l'Orge > **unanimité**
9. Gratification des stagiaires > **unanimité**

> Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site internet de la commune www.forges-les-bains.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS MAJORITAIRES

FORGES POUR VOUS

La fin de l'année scolaire aura été, comme de coutume, dense en événements tant communaux qu'associatifs et les élus ont fait leur possible pour honorer les invitations reçues.

Nous espérons que chacun a pris plaisir à participer à la vie de notre village, que les enfants ont pu souhaiter un bel été à leur enseignante, que les seniors ont été heureux de se retrouver lors de l'après-midi dansant.

Nous allons tous reprendre des forces, tout en restant mobilisés sur la gestion au jour le jour et l'avancement des projets, notamment les chantiers des écoles, et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée afin de vous présenter nos nouvelles idées pour animer notre village, améliorer votre quotidien et faire que Forges soit le village qui nous ressemble : optimiste, joyeux et amical. Passez tous de très belles vacances, à très vite pour vous accompagner dans cette nouvelle année !

Conformément au règlement intérieur, une page est réservée aux tribunes, répartie à parts égales entre la minorité et la majorité, soit une demi page pour la majorité et une demi page pour la minorité : Une vision pour Forges et Village Forgeois.

EXPRESSION DES CONSEILLERS MINORITAIRES

VILLAGE FORGEOIS

La participation citoyenne est un outil indispensable à toute démocratie. Cette implication ne se réduit pas au vote mais invite également à faire valoir des idées, des informations et des points de vue.

Ainsi, l'implication des citoyens dans les projets locaux renforce leur sentiment d'appartenance à la commune. D'autres villes instaurent des commissions extra municipales, des comités pour donner la parole à leurs habitants qui permettent de remonter des propositions, de mettre en œuvre des projets d'initiatives liés avec les problématiques du quotidien (ruissellement, nuisances sonores ou olfactives, sécheresse...).

D'autres arguments en faveur de ces démarches participatives affirment qu'elle permet également de consolider la légitimité et la transparence dans les décisions prises.

Vous l'aurez compris, les raisons de mettre en place une démarche participative sont nombreuses. En effet, chaque commune possède des caractéristiques spécifiques et des problématiques singulières, mais nous pensons que nous pouvons aller encore plus loin dans l'ouverture et la transparence des commissions au sein de Forges.

Bonnes vacances !
Jörg Dettmann, Sandra Castello, Benjamin Delporte

UNE VISION POUR FORGES

Chers Forgeois,

Cela fait trois ans que vous nous avez élus, voici notre bilan de mi-mandat.

Notre première année a été marquée par le départ de Pierre Audonneau et l'arrivée de Baptiste Bonnet.

Nous participons au souvent que possible aux commissions de travail.

Dans un bon esprit d'ouverture, nous avons été actifs dans les groupes de travail comme, par exemple : travaux des écoles, circulation/stationnement, réflexion sur le ruissellement, « Forges 2030 »...

Participation à certains événements culturels et festifs, avec les commissions animations et solidarité.

Mise en œuvre du premier chantier intergénérationnel.
Distribution du colis des aînés.

Certains de nos membres sont élus aux conseils communautaires ainsi qu'au PNR de la haute vallée de Chevreuse pour s'inscrire dans des projets intercommunaux et environnementaux.

Nous notons plus de difficultés avec certaines commissions où les échanges sont rares voir inexistantes.

Malgré les obligations de chacun nous restons engagés dans les actions communales.

Passez un bel été,
Les membres d'Une Vision Pour Forges



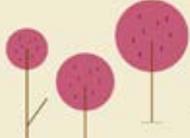
La municipalité vous donne rendez-vous en septembre pour échanger sur la vie de votre quartier et discuter des projets de la commune.

DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS :

- **LE PARC**
Mardi 19 septembre à 18h30
Point de rendez-vous entre le 114 et 116 rue du Général Leclerc
- **CHARDONNET**
Mardi 19 septembre à 19h30
Point de rendez-vous au pied du château d'eau
- **LE BOURG**
Samedi 23 septembre à 11h
Point de rendez-vous sur la place du marché
- **MALASSIS**
Mardi 26 septembre à 18h30
Point de rendez-vous au terrain de pétanque

- **ARDILLIERES**
Vendredi 29 septembre à 18h30
Point de rendez-vous sur la place
- **BOIS D'ARDEAU**
Vendredi 29 septembre à 19h30
Point de rendez-vous à l'intersection du chemin de la Michaudière/rue de la butte
- **BAJOLET/ALOUETTERIE**
Mardi 3 octobre à 18h30
Point de rendez-vous à l'abribus départemental

+ INFOS SUR www.forges-les-bains.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE DE FORGES-LES-BAINS

9 rue du Docteur Babin
91470 Forges-les-Bains
Tel. : 01 64 91 03 29
mairie@forges-les-bains.fr
La mairie est ouverte au public le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi matin de 9h à 12h (hors vacances scolaires).

ESCAPADE CULTURELLE

Maison des associations - 38 rue de Vaux
91470 - Forges-les-Bains
Tel. : 09 61 63 74 30

HORAIRES

Temps scolaire

Mercredi : de 9h30 à 13h et 13h45 à 18h30
Jeudi : le matin de 9h30 à 12h, pour les assistantes maternelles du territoire. Sur rendez-vous l'après-midi.
Vendredi : de 16h à 19h
Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Vacances scolaires
> du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h

AGENCE POSTALE

6 Place de L'Église
91470 Forges-les-Bains
Tel. : 01 64 91 40 44
L'agence postale est ouverte du mardi au vendredi de 16h à 19h et le samedi de 9h à 12h (hors vacances scolaires : consultez les horaires sur www.laposte.fr)



JOUR DE MARCHÉ

Le marché a lieu tous les samedis matin de 8h à 13h, place de l'Église.

COLLECTE DES DÉCHETS

> Mardi matin : collecte des papiers et emballages
> Mercredi matin : ordures ménagères
> Vendredi après-midi en semaines impaires : déchets végétaux
→ [Retrouvez toutes les infos concernant la collecte des déchets sur \[www.siredom.com/vos-dechets-au-quotidien/la-collecte-des-dechets/le-calendrier-des-communes/\]\(http://www.siredom.com/vos-dechets-au-quotidien/la-collecte-des-dechets/le-calendrier-des-communes/\)](#)



CARNET

> LA CIGOGNE EST PASSÉE EN 2023...



Elle a livré des petites filles :

Célestine BENZONI née le 11 mars | Maxine CROST née le 7 avril | Mathilde RENAULT DIOT née le 13 avril | Athénaïs FIDALGO née le 20 mai.

Elle a livré des petits garçons :

Ayden LEROUVILLOIS né le 31 janvier | Liam MAIGNÉE né le 20 février | Samuel LONCKE né le 21 février | Ethan MICHARDIÈRE né le 25 février | Adam VOUILLOUX né le 3 mars | Hugo BADEFORT né le 13 mars | Liam MENAUD MIQUEL né le 14 mars | Valentin FLOHIC PROMEYRAT né le 12 avril | Raphaël GONZALEZ né le 10 mai.

> MARIAGES

Nous avons eu la joie de célébrer l'union de :

Alison TAMBOSCO et Nacime YOUSFI le 22 avril | Lucie COMMUN et Marc OLIVEIRA le 13 mai | Céline CROISIER et Mickaël BENCHOUA le 3 juin | Camille HUZÉ et Sylvain METZ le 3 juin | Manon LOISY et Olivier REY le 10 juin | Victoria GUILLAUME et Aurélien ALLÉZY le 10 juin | Sandra JOSSO et Laurent CONQUET le 10 juin | Céline COUSTET et Guillaume LICZKOWSKI le 10 juin | Mélanie COROLLEUR et Patrick DE ALMEIDA le 24 juin.

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur !



> DÉCÈS

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de :

Pierre NICKLÈS 79 ans, le 22 mars 2023 | Sylviane BERNIER veuve LETELLIER 77 ans, le 22 mars 2023 | Nicole MORICE veuve BOURGETEL 78 ans, le 29 mai 2023 | Alhousseï HAÏDARA 40 ans, le 3 juin 2023 | René CYSSAU 82 ans, le 12 juin 2023 | Frédéric VANDOOREN 88 ans, le 18 juin 2023.

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

HOMMAGE

Les obsèques de Monsieur Frédéric Vandooren ont été célébrées le 26 juin en l'église de Forges-les-Bains. Pour ceux qui l'ont connu, c'était un homme discret, attaché à son métier, sa terre et son village. Agriculteur, né à Forges-les-Bains, il a été conseiller municipal. Au volant de son tracteur, il était celui sur qui on pouvait compter, entre autres pour aider à déneiger les rues du village ou repierrer les chemins.

Toutes nos condoléances à son épouse, ses filles et sa famille.

L'AGENDA

Juillet à octobre



Pendant les vacances, pensez à l'Escapade !

A l'Escapade culturelle, on organise des activités pour tous les âges, enfants, adultes, seniors, et encadrées par un animateur ->

Du 10 au 28 juillet

VACANCES D'ÉTÉ PROGRAMME DES ACTIVITÉS À L'ESCAPADE CULTURELLE

Pendant les vacances, l'Escapade est ouverte du lundi au vendredi.

- + Programme complet page 25 et sur www.forges-les-bains.fr



Jusqu'au 27 juillet

BORNE D'ARCADE

La borne d'arcade est de retour à l'Escapade ! Avis à tous les nostalgiques : Donkey Kong, Mortal Kombat, Pac-Man, Sonic ou encore Tetris, retrouvez de nombreux jeux des années 80 et 90 !

- + Escapade culturelle - Rue de Vaux
A partir de 7 ans
Gratuit | Entrée libre

Jusqu'au 27 juillet

EXPOSITION | LA COUR DES CONTES



À partir de 7 ans
Conte policier interactif.
Les enfants mènent les nains-terrogatoires !

- + Escapade culturelle
Rue de Vaux
A partir de 7 ans
Gratuit
Entrée libre



Dimanche 10 septembre

BROCANTE

Objets déco, mobilier, jouets, livres, vêtements, bibelots... rendez-vous pour la traditionnelle brocante de Forges-les-Bains !

- > Restauration rapide sur place
- > **Réservation d'un stand** : inscriptions ouvertes jusqu'au 27 août. Complétez le formulaire et consultez la liste des documents à fournir sur www.forges-les-bains.fr

- + Place et rue de l'église
de 8h30 à 17h



Samedi 9 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

Faites le plein d'activités pour la rentrée !
Restauration rapide sur place.
Consultez le livret des associations sur www.forges-les-bains.fr

- + Gymnase Alice Millat
de 10h à 17h
Entrée libre

Dimanche 17 septembre

ACCUEIL DES NOUVEAUX FORGEOIS

Bienvenue à Forges-les-Bains !
La municipalité invite les nouveaux habitants à découvrir la commune et son cadre de vie autour d'un pot d'accueil. Les Forgeois peuvent également participer à ce rendez-vous pour accueillir leurs voisins.

- + Maison des associations
38 rue de Vaux
à 17h30
Sur inscription

Du 18 sept. au 17 nov.

EXPOSITION CHOCOLAT : À LA DÉCOUVERTE DU CACAO

Découvrez tous les secrets du chocolat : le travail des cacao-culteurs, les différentes étapes de sa fabrication et les grands chocolatiers.

- + Escapade culturelle
Rue de Vaux
Tout public
Gratuit



JOURNÉES DU PATRIMOINE

VISITES DE L'ÉGLISE

Samedi 16 septembre de 12h à 20h30
et dimanche 17 septembre de 12h à 19h
 Visite guidée commentée par
 l'association des Amis de l'église.

CONCERT avec la participation de L'ENSEMBLE VOCAL CANTEMUS

Samedi 16 septembre à 20h30
 Musique classique et contemporaine,
 jazz et chansons d'aujourd'hui.

EXPOSITION FOLIES LAVOIRS PAR LA MCL

Samedi 16 et dimanche 17 septembre
 Les ateliers dessin-peinture de la M.C.L.
 réalisent une exposition au lavoir de
 Forges-les-Bains.

OUVERTURE DE LA VILLA ROCHETTE

Samedi 16 septembre matin

OUVERTURE DU CHÂTEAU DE FORGES-LES-BAINS

Samedi 16 septembre après-midi
 Visite sur inscription.

MARCHE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

Dimanche 17 septembre
 Partez à la (re)découverte des étangs de
 Baleine et Brûle-Doux à Forges-les-Bains.
 Départ à 10h30 du lavoir des Richards.
 Prévoir tenue adaptée et bouteille d'eau.

**Programme complet page 22 et
 sur www.forges-les-bains.fr**

Dimanche 8 octobre

LOTO AU PROFIT DE L'ASSOCIATION FRANCOPHONE DE GLYCOGÉNOSES

L'association organise, avec le soutien de la
 commune, un après-midi loto afin de récolter des
 dons au profit de l'AFG et de la recherche.
 Céline, Forgeoise et maman de Charlie,
 compte sur votre participation !



+ Centre socio-culturel à 14h
Entrée gratuite

Dimanche 1^{er} octobre

FORGES ROSE : MARCHÉ & COURSE SOLIDAIRES



La commune renouvelle sa
 participation à l'opération
"Octobre Rose" pour réunir des
 fonds destinés à promouvoir le
 dépistage du cancer du sein.
 > Une course et une marche (au
 choix) seront organisées le 1^{er}
 octobre, au parc des Thermes.
 > Les inscriptions seront ouvertes
 à partir du 1^{er} septembre en ligne

sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie.

Ouvert à tous, hommes, femmes et enfants.

Programme complet à venir !

> Tarifs de la course/marche : 15 € adulte et 8€ enfant

Pensez à apporter votre t-shirt Forges rose !

+ Parc des Thermes
à partir de 9h
 Programme sur forges-les-bains.fr

**FORGES
ROSE**
 LES BAINS
 S'engager et sensibiliser



Dimanche 15 octobre

FÊTE DE LA CHÂTAIGNE

De nombreuses activités et animations seront au
 programme. A l'occasion de l'événement, un concours
 "girouette" sera organisé prochainement.
 Un repas sera proposé sur inscription en mairie.

+ Plus d'infos sur www.forges-les-bains.fr
 Parc des Thermes **de 10h à 18h**
 Entrée libre

RETENEZ LA DATE !

> EXPOSITION 1000 MILLIONS DE MILLE CHIMÈRES

DU 23 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE à l'Escapade culturelle

> BABYFOOT D'INTERIEUR

DU 23 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE à l'Escapade culturelle

> MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 DÉCEMBRE
 AU PARC DES THERMES

Le marché de Noël de Forges-les-Bains et ses nombreux
 producteurs et créateurs locaux vous donnent rendez-vous
 pour un week-end de magie. Pour participer au marché,
 contactez la mairie par mail : mairie@forges-les-bains.fr



RÉUNIONS DE QUARTIER

ENEZ
ÉCHANGER ET
PARTAGER
VOS IDÉES !



LE PARC

Mardi 19 septembre à 18h30

Point de rendez-vous entre
le 114 et 116 rue du Général
Leclerc

CHARDONNET

Mardi 19 septembre à 19h30

Point de rendez-vous au pied du
château d'eau

LE BOURG

Samedi 23 septembre à 11h

Point de rendez-vous sur la
place du marché

MALASSIS

Mardi 26 septembre à 18h30

Point de rendez-vous au terrain de
pétanque

ARDILLIÈRES

Vendredi 29 septembre à 18h30

Point de rendez-vous sur la
place

BOIS D'ARDEAU

Vendredi 29 septembre à 19h30

Point de rendez-vous à
l'intersection du chemin de la
Michaudière/rue de la butte

ALOUETTERIE / BAJOLET

Mardi 3 octobre à 18h30

Point de rendez-vous à l'abribus
départemental